



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC de Memphrémagog dévoile son bilan de la gestion des matières résiduelles pour 2016

Magog, le 23 mars 2017 – La MRC de Memphrémagog a dévoilé le bilan de la gestion des matières résiduelles sur son territoire pour l'année 2016 lors de la séance du conseil des maires du 22 mars dernier. Le bilan est accompagné d'un rapport de suivi du *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR).

Bilan annuel des matières résiduelles du secteur résidentiel

Le bilan annuel montre que, malgré l'augmentation de la population sur le territoire, la quantité de matières envoyées à l'enfouissement a continué à diminuer en 2016 pour atteindre 11 953 tonnes de déchets, ce qui correspond à 238 kilogrammes par personne (voir le tableau 1 en annexe).

Les municipalités ont pris en charge un peu plus de 27 600 tonnes de matières, une quantité qui est relativement stable depuis quelques années. La grande partie de ce tonnage (87 %) passe par les trois collectes sélectives (déchets, recyclage et matières organiques/résidus verts); le reste, soit 3 430 tonnes de matières, a transité par les écocentres, les écocentres mobiles, les points de dépôt et la Ressourcerie des Frontières. Ceci représente l'équivalent de 68 kilogrammes par personne.

En 2016, 15 660 tonnes de matières ont été valorisées : des matières recyclables à 43 %, des matières organiques à 35 % et des résidus encombrants, du bois, des CRD (matériaux de construction, rénovation et démolition), des RDD ou des textiles à 22 %.

Quatorze municipalités de la MRC offrent aujourd'hui un service de collecte de matières organiques, ce qui, jumelé au compostage domestique, a permis de détourner 5 538 tonnes de l'enfouissement.

Un taux de récupération de près de 57 %

Les différents services et programmes mis en place par les municipalités ont permis de détourner de l'enfouissement 56,7 % des matières du secteur résidentiel en 2016.

« Les chiffres témoignent clairement d'un certain plafonnement depuis les quatre dernières années. La MRC de Memphrémagog est l'une de celles qui ont l'un des plus bas taux d'enfouissement, mais nous pourrions encore faire mieux, puisqu'une partie importante des matières qui sont encore envoyées à l'enfouissement pourrait être valorisée, » dit madame

Lisette Maillé, mairesse de la municipalité d'Austin et présidente du Comité consultatif en développement durable de la MRC.

Au cours des prochains mois, la MRC poursuivra son travail de sensibilisation et d'information auprès des citoyens. « Notre but est toujours le même, soit d'amener les gens à mettre les bonnes matières dans le bon bac. Nous poursuivons donc la campagne *L'ABC du bac* que nous avons lancée en 2015 en mettant l'accent cette fois sur une saine gestion des matières organiques, » ajoute madame Maillé.

On peut consulter le bilan complet de la gestion des matières résiduelles pour 2016 ainsi que le rapport des actions de mise en œuvre du *Plan de gestion des matières résiduelles* [sur le site de la MRC](#).

– 30 –

Source :

M^{me} Louise Champoux
Conseillère en communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Pour information :

M^{me} Lisette Maillé
Présidente
Comité consultatif en développement durable
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-2388

M^{me} Mélanie Desautels
Chargée de projets
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 328

Annexe

Tableau 1

